

Nouveau...

CFA Services - Bassin de Thau

Recrutez un apprenti déjà titulaire d'un CAP

Contrat d'apprentissage en 1 an

3 semaines en entreprise, 1 semaine en formation

Déposez votre offre sur

<http://cap-apprentissage.fr>

Coût pour l'employeur (toutes charges comprises) :

Selon Age Apprenti	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans
Coût Mensuel de l'apprenti supporté par l'employeur	71,89/mois	318,1/mois	472,14/mois

CAP Employé de Vente
Option « Alimentaire »

CAP Employé de Commerce
Multi-spécialités

NOUVEAU...CFA Services du Bassin de Thau
2 Formations en apprentissage en 1 an
Vos apprentis sont déjà titulaires d'un CAP

Le titulaire du
CAP Employé de Vente
Option « Alimentaire »
exercera ses activités

Dans les magasins alimentaires

- épicerie,
- boulangerie,
- pâtisserie,
- crèmerie,
- fruits et légumes,
- Poissonnerie...

- **OU en rayon "produits frais"**
des moyennes et grandes
surfaces alimentaires.

Le titulaire du
CAP Employé de Commerce
Multi-spécialités
exercera ses activités

- **Dans les magasins généralistes**

- Hypermarchés,
- Supermarchés
- Hard Discount,
- Petites surfaces,
- Commerces au détail,
- ...

Polyvalent dans les rayons
des petites, moyennes
et grandes surfaces.

L'AIDE UNIQUE

AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

UNE SEULE AIDE POUR PLUS DE SIMPLICITÉ

1 - Quel salaire Brut verser à l'apprenti ? Quelle aide de l'état ?
Quel coût final supporté par l'employeur ?

Selon Age Apprenti	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans
<i>Salaire Mensuel Brut</i>	415,64	661,95	815,89
<i>Aide Unique Mensuelle versée par l'état</i>	343,75	343,75	343,75
<i>Coût Mensuel de l'apprenti supporté par l'employeur</i>	71,89/mois	318,1/mois	472,14/mois

2 - *Quelle démarche pour bénéficier de cette aide versée mensuellement et automatiquement avant rémunération de l'apprenti ?*

- 1) L'employeur transmet le contrat signé à la chambre consulaire pour enregistrement
- 2) Mensuellement, l'employeur valide la présence de l'apprenti (intranet)
- 3) Mensuellement, l'employeur reçoit sur son compte l'aide unique, avant rémunération de l'apprenti

CFA Bassin de Thau

Rythme de l'alternance

Les recrutés sont déjà titulaires d'un CAP

- ▶ *En entreprise 5 jours/7, 3 semaines en entreprise*
- ▶ *En formation, 1 semaine par mois*
 - ▶ *Enseignement professionnel :*
 - ▶ Hygiène, nutrition et conservation des produits alimentaires
 - ▶ Présentation des produits
 - ▶ Vente (accueil, vente, conseil, caisse, réceptions, commandes, mise en rayon...)
 - ▶ Initiation au droit et à l'économie
 - ▶ Prévention, Santé, Environnement
- ▶ *Evaluations des connaissances*
 - ▶ *1 Test hebdomadaire à distance (plateforme e-learning)*
 - ▶ *1 Examen mensuel (plateforme e-learning)*
 - ▶ *Plus d'informations : www.cap-apprentissage.fr
cap-apprentissage@outlook.fr
Tel : 06 50 17 75 80*